



Aunay-sur-Odon
Balleroy
Bayeux
Caumont-L'éventé
Creully
Evrecy
Isigny-sur-Mer
Le Beny-Bocage
Ryes
Tilly-sur-Seulles
Trévières
Villers-Bocage

Centre Hospitalier Aunay Bayeux

Service ESA

Manoir d'Aprigny

2, rue Louvière
14400 BAYEUX

9h -16h30

02 31 51 53 53

esa@ch-ab.fr



Equipe spécialisée Alzheimer et
maladies apparentées

Soins de réhabilitation à domicile

Bessin et Pré-Bocage

02.31.51.53.53

L'ESA a pour mission d'accompagner les personnes présentant une fragilisation/affection de leur mémoire, dont le projet est de rester à domicile, pour améliorer leur qualité de vie et apporter un soutien à l'entourage.

La réhabilitation n'a pas pour but la restauration des capacités perdues, mais l'utilisation des capacités restantes ou ignorées pour améliorer la participation dans les activités de la vie courante. Elle vise, dans le respect de la volonté du malade, à mobiliser ses capacités, à adapter l'environnement, à préserver une vie sociale et relationnelle et à transférer à l'aidant des compétences adaptées à la situation.

Actions thérapeutiques : définies spécifiquement ensemble selon vos besoins et attentes

Réduire l'expression des symptômes dans le quotidien, faciliter les occupations/activités du quotidien, améliorer l'état émotionnel, s'adapter aux difficultés et développer des stratégies de compensation, de communication, maintenir une vie sociale, prévenir les risques et éduquer les personnes pour maintenir un équilibre de vie dans son environnement

Vivre à domicile dans de bonnes conditions en interaction avec ses proches

Bénéfices pour l'entourage

Être soutenus, écoutés et compris

Être conseiller et accompagner pour adapter l'environnement

Être sensibilisé à un savoir-être face à ces problèmes complexes et envahissants

Quand faire appel

Oublis, répétitions, modification du comportement, isolement et appauvrissement de la vie sociale, épuisement de l'aidant

Les motifs de refus pour notre intervention

Absence de répercussion sur la vie quotidienne
Stade trop évolué de la maladie : nous contacter si un doute subsiste

Refus catégorique de la personne

Ces séances se font sur prescription médicale

« Faire pratiquer 12 à 15 séances de réhabilitation à domicile par ESA »

Parlez-en à votre médecin.

- ✓ Intégralement financé par votre assurance maladie dans le cadre du 100%
- ✓ A domicile : pas de transport
- ✓ 1 séance par semaine
- ✓ Pendant 3 mois

Les séances sont renouvelables après 12 mois à la date de la dernière séance.

Notre équipe

Un infirmier coordinateur

Un ergothérapeute coordinateur : votre interlocuteur pour l'accompagnement, étudie avec vous vos besoins, définit les objectifs de réhabilitation, organise et coordonne les suivis, délègue une partie des soins aux ASG (1),

Les ASG (1) : Assistantes de soins en gérontologie

Aides-soignantes ayant une formation spécifique sur les problèmes de mémoire, de comportement, de chute, de perte de repères...

Réalisent les soins et l'accompagnement à domicile sous la responsabilité de l'ergothérapeute,

Les démarches sont faites par nos soins, vous n'avez pas à vous en charger. Vous aurez juste à nous fournir les coordonnées d'assurance maladie de la personne concernée par les soins et copie de carte d'identité.

A bientôt !